



*LE CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LANAUDIÈRE*

Rapport d'activités

2004 - 2005

Introduction

Au printemps 2005, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) compte déjà 14 années complètes d'existence. La dernière année a été marquée par la création de nouveaux comités de gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans notre région. Nous avons en effet agi comme organisme porteur dans la démarche de fondation de l'*Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)* et nous avons aussi collaboré étroitement à la démarche de fondation de l'*Organisme de bassin versant de la rivière Bayonne (OBVRB)* qui était portée par les *Amis de l'environnement de Brandon*. Ce travail a permis de compléter le réseau des organismes de bassin versant des rivières désignées prioritaires par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans la région de Lanaudière.

Nous avons aussi poursuivi et terminé notre projet de « Phase préliminaire à un bilan environnemental de Lanaudière » qui a permis d'inventorier les sources d'information disponibles, de prioriser les thèmes environnementaux jugés importants pour la région de Lanaudière et de concrétiser un bottin des ressources humaines oeuvrant en environnement dans notre région. Ce projet a donc donné lieu à l'élaboration d'un outil de travail sous la forme d'une planification détaillée des éléments du bilan final à venir.

Poursuivant nos efforts dans la réalisation d'un parc de conservation dans le domaine Val-Pontbriand à Rawdon, nous avons réalisé un inventaire floristique et faunique de ce milieu humide. Cet inventaire a donné lieu à la publication d'un rapport intitulé : « Étude des caractéristiques écologiques et du potentiel d'aménagement du futur Parc de conservation Henri-Pontbriand »

Le CREL a aussi continué son implication dans le développement d'entreprises d'économie sociale. Nous avons poursuivi notre soutien administratif à la *Coopérative de solidarité des 3R de Lanaudière* dans la réalisation d'une étude de faisabilité. Nous avons aussi continué la gestion d'une étude de faisabilité d'une ressource dans D'Autray et d'une étude sur le potentiel de développement d'entreprises d'économie sociale en environnement dans l'ensemble de Lanaudière.

Au niveau de la concertation, le CREL a continué d'assurer sa représentation au sein de nombreuses organisations régionales et nationales, tant au niveau environnemental qu'aux niveaux social ou économique. Cet aspect de la concertation avec les forces du milieu demeure

fondamental dans la réalisation de notre mission au regard de la reconnaissance que nous accorde le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Mission

Le CREL est un organisme de concertation et de consultation en matière d'environnement reconnu par le MDDEP. Il regroupe des organismes et des individus préoccupés par la protection et la mise en valeur de l'environnement et par la promotion du développement durable dans la région de Lanaudière.

Le CREL se veut le défenseur du droit de la population lanaudoise à un environnement sain. Il prône le droit de savoir des citoyens sur l'état de leur environnement et sur les éléments susceptibles de l'affecter ainsi que la justice et l'équité sociale en matière d'environnement. Cette mission procède de certains principes :

- l'environnement est un déterminant majeur de la santé publique;
- le développement durable - lequel doit considérer sur un pied d'égalité et comme un tout, les aspects environnementaux, sociaux et économiques - est la toile de fond de notre action;
- les citoyens sont les premiers experts de leur milieu de vie.

Pour réaliser sa mission, le CREL plaide pour la conservation de l'intégrité du milieu naturel et propose des projets à caractère environnemental, des moyens d'action et des stratégies pour aider à solutionner les problèmes environnementaux.

Les principaux domaines d'activité de notre organisme sont : la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau, l'aménagement et la protection des milieux naturels, la promotion du développement durable et la qualité de l'air en milieu urbain.

Le CREL compte environ 100 membres provenant de divers milieux. Il est géré par un conseil d'administration de douze personnes parmi lesquelles six proviennent de groupes environnementaux, deux de groupes intéressés à la conservation des ressources naturelles, une du secteur industrie et commerce, une du secteur municipal et deux citoyens ou citoyennes. Entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005, il y a eu 8 séances du conseil d'administration.

Représentations auprès des organismes régionaux et nationaux

Le CREL est membre de plusieurs organismes régionaux et nationaux en tant qu'administrateur ou de représentant sectoriel. Les organismes où nous agissons comme administrateur sont les suivants :

- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- Conférence régionale des Élus (es) Lanaudière
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
- Comité de Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Seigneuries
- Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière
- Ressourcerie de Repentigny

De plus, nous assurons une représentation en tant que membre aux réunions et aux activités des comités et des groupes suivants:

- Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière
- Table de concertation COSE - Ciment Saint-Laurent
- Table d'harmonisation du Parc national du Mont Tremblant
- Comité d'étude sur les retombées économiques de la motoneige dans la région de Lanaudière en lien avec le parc national du Mont-Tremblant
- Coopérative de solidarité les 3R de Lanaudière
- Comité d'étude sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray;
- Commission de consultation publique sur le PGMR de la MRC de Joliette;
- Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé
- Organisme de bassin versant de la rivière Bayonne
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière
- Coalition lanaudoise sur la mondialisation
- Table de promotion du bénévolat de Lanaudière
- Coalition des Signataires du rebut global
- Coopérative de solidarité télévisuelle de Lanaudière
- Coalition contre le prolongement de l'autoroute 25

Gestion des matières résiduelles

- Gestion de deux ententes de services avec les MRC de l'Assomption et de Montcalm par lesquelles nous assurons la présence et la rémunération de personnel compétent pour l'opération des dépôts permanents de résidus domestiques dangereux (RDD) dans ces MRC et la tenue de collectes itinérantes des RDD.
- Participation aux travaux du Comité d'étude sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray.
- Le directeur du CREL assume la présidence du comité sur la gestion des matières résiduelles du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).
- Présentation d'un mémoire à la commission de consultation publique sur le plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Joliette et participation aux consultations publiques en tant que membre de la commission.
- Nous avons continué notre implication au sein de la *Coalition des Signataires du rebut global* qui demande que les autorités de la CMM mettent en œuvre les principes d'une véritable gestion écologique des déchets.
- Nous avons assumé la supervision du déroulement d'une étude de faisabilité pour une ressourcerie dans la MRC de D'Autray.
- Nous avons assumé la supervision du déroulement d'une étude de faisabilité afin de réaliser un plan d'affaires pour la Coopérative de solidarité les 3R de Lanaudière.
- Organisation d'une collecte de vélos usagés à Saint-Charles-Borromée en collaboration avec Cyclo Nord-Sud.
- Participation à une réunion d'information du Comité des citoyens de la presqu'île qui poursuit ses efforts pour limiter l'expansion du site d'enfouissement de Lachenaie.
- Participation à une visite des travaux d'installation d'un mur d'étanchéité périphérique au site d'enfouissement de la compagnie EBI à Saint-Thomas.
- Le directeur du CREL a donné une conférence aux membres de l'AFÉAS de Saint-Thomas sur le thème : Consommer, c'est polluer. Il s'agissait d'une réflexion sur la consommation comme mode de vie, sur la production de déchets, la consommation d'énergie et l'empreinte écologique de notre urbanisation.

- Participation aux audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas par Dépôt Rive-Nord et présentation d'un mémoire.

Gestion de l'eau

- Nous avons piloté la formation du comité provisoire de bassin de la rivière Maskinongé et procédé à la mise sur pieds de l'organisme de bassin AGIR Maskinongé.
- Nous avons fourni une assistance technique à une démarche similaire des Amis de l'environnement de Brandon pour la mise sur pied de l'Organisme de bassin versant de la rivière Bayonne.
- Participation à deux réunions en vue de la formation d'un comité de riverains du lac et de la rivière Maskinongé. Cette démarche a abouti à la relance de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Maskinongé (APELM).
- Nous avons assisté à la présentation du projet de « Gestion environnementale du Bassin versant Ruisseau Vacher » par la SADC Achigan Montcalm et la Coopérative Écogepro.
- Participation à un forum sur les eaux usées de Montréal.

Parcs, forêts, paysages et milieux naturels

- Nous avons réalisé un inventaire floristique et faunique et proposé un projet d'aménagement d'un parc de conservation pour un milieu naturel humide situé dans le domaine Val-Pontbriand à Rawdon.
- Participation à quatre rencontres du Comité d'étude sur les retombées économiques de la motoneige dans la région de Lanaudière en lien avec le parc national du Mont-Tremblant
- Participation à une conférence de presse de la SADC Achigan-Montcalm annonçant la réalisation d'un projet d'établissement de plantation d'arbres le long de la route 25 à Saint-Roch-de-l'Achigan dans un secteur affecté par la présence d'odeur dues à la production porcine.
- Participation à une formation du Ministère des Ressources naturelles sur les écosystèmes forestiers exceptionnels.

- Participation à deux rencontres de travail avec Tourisme Lanaudière et la Conférence régionale des Élus dans le but de développer un volet « paysages » dans le cadre de l'entente spécifique en tourisme. Proposition par le CREL d'un projet pour la gestion de ce volet de l'entente.
- Participation au lancement par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides de la Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides.
- Participation à l'atelier « Espace régional » de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et évaluation de travaux des étudiants en aménagement du paysage portant sur la municipalité de Sainte-Mélanie.

Promotion du développement durable

- Participation à quatre rencontres du comité de suivi de la recherche sur « Les liens entre l'approche écologique de l'agriculture et le développement social durable ». Ce projet de recherche a pour but d'explorer les représentations d'acteurs clé du cycle agriculture-agroalimentaire-alimentation, en vue de comprendre comment intégrer le développement social durable et la sécurité alimentaire dans un modèle agricole écologique.
- Participation à une séance de travail et à une conférence de presse dans le cadre du projet « Ancrage de Lanoraie ». Ce projet vise l'exploration et la promotion par un groupe de jeunes de plusieurs éléments du patrimoine de Lanoraie, notamment d'éléments ayant trait à l'environnement et au patrimoine naturel.
- Participation à la consultation publique et présentation d'un mémoire dans le cadre de l'élaboration de la politique environnementale de la Ville de Terrebonne.
- Participation à une rencontre de travail dans le cadre d'un comité de suivi sur la politique environnementale de Repentigny.
- Participation à la tournée de consultation publique du Ministre Thomas J. Mulcair et présentation d'un mémoire sur le Plan de développement durable du Québec.

Présentation et gestion de projets

- *Phase préliminaire à un bilan environnemental régional.* Initié en 2003, ce projet, financé en partie par la Conférence régionale des Élus(es) et par nos fonds propres, s'est terminé cet année. Le projet a permis une priorisation régionale des thèmes environnementaux ainsi qu'un inventaire des sources d'information disponibles en environnement sur notre région. Le rapport final, produit par notre recherchiste, Madame Nadia Maheu, constitue donc un outil de travail sous la forme d'une planification détaillée des éléments du bilan final à venir.
- *Aménagement faunique d'une partie du domaine Val-Pontbriand.* Suite à l'obtention d'un financement pour un poste de biologiste dans le cadre du programme Emploi-nature-jeunesse de la Fondation de la Faune du Québec, nous avons pu réaliser un inventaire détaillé des espèces floristiques et fauniques ainsi que de leur habitat pour un milieu humide d'environ 16 hectares situé dans le domaine Val-Pontbriand à Rawdon. Le rapport de notre biologiste, Monsieur Jean-Emmanuel Arsenault, se voulait autant un outil de connaissance des écosystèmes présents qu'une évaluation des aspects caractéristiques de ce lieu qui pourraient faire l'objet d'une mise en valeur dans le cadre d'aménagements destinés à des activités d'interprétation.
- *Aménagement du parc de conservation Henri-Pontbriand.* Suite au rapport produit sur le potentiel d'aménagement faunique d'une partie du domaine Val-Pontbriand, nous avons présenté à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement un projet d'aménagement d'un sentier d'interprétation. Malheureusement, ce projet a été refusé. Une version similaire du projet a par la suite été présentée à la CRÉ Lanaudière dans le cadre du volet II du Programme de mise en valeur du milieu forestier. Nous sommes en attente d'une réponse.

- Potentiel de développement d'entreprises d'économie sociale en environnement dans Lanaudière. Entrepris en collaboration avec la Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (TRESL) et la CRÉ, ce projet vise à évaluer les possibilités pour d'éventuelles entreprises d'économie sociale en environnement dans trois créneaux majeurs : les résidus de construction, rénovation et démolition, la renaturalisation des berges et l'écotourisme lié à l'eau, ainsi que le compostage centralisé. L'étude de faisabilité a été confié à la firme de consultants HBA. Pas encore terminé, le projet se poursuivra en 2005-2006.
- Programme d'interventions pour la réduction des gaz à effet de serre à l'intention des municipalités de Lanaudière. Présenté au programme Écoaction d'Environnement Canada, ce projet visait à fournir aux grandes municipalités une étude portant sur les alternatives d'achat plus « environnementales » lors de l'acquisition de nouveaux véhicules-moteurs. Il comportait aussi un volet de formation aux opérateurs de ces véhicules sur les habitudes de conduite favorisant une consommation d'énergie minimale. Le projet a été refusé.
- Volet « paysages » de l'entente spécifique en tourisme. Le CREL ayant été pressenti pour gérer ce volet de l'entente spécifique, nous avons préparé un plan d'intervention sur trois ans. Ce plan prévoyait l'embauche de spécialistes de la question pour amener le milieu socio-économique et politique de la région à intégrer dans leurs décisions des considérations relatives à protection des paysages; à mettre de l'avant des initiatives et des projets pour protéger, valoriser et développer notre patrimoine paysager et à améliorer l'environnement visuel dans toute la région de Lanaudière au bénéfice de la population lanaudoise et de nos visiteurs. La CRÉ a décidé de ne pas donner suite à ce volet de l'entente spécifique en tourisme.

Autres actions, interventions et représentations

- Réponse à de nombreuses demandes ponctuelles faites par des citoyens concernant des problématiques environnementales vécues ou constatées.
- Mise à jour de notre centre de documentation, lequel contient présentement près de 4 500 documents répertoriés et indexés dans une base de données Access. L'embauche d'une étudiante à l'été 2004 nous a permis de réaliser cette mise à jour.
- Maintien d'une revue de presse quotidienne sur les sujets relatifs à l'environnement tant au niveau régional que national. Plus de 5 300 articles sont classés dans une base de données et peuvent donc faire l'objet de recherches par auteur, sujet ou mot-clé.

- Poursuite de notre participation et de nos représentations au conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle des organismes suivants : le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), la Conférence régionale des Élus(es) Lanaudière (CRÉ Lanaudière), le Comité ZIP des Seigneuries, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), la Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière et la Ressourcerie de Repentigny.
- Présentation d'un mémoire dans le cadre d'une consultation régionale de la CRÉ Lanaudière sur la décentralisation et la régionalisation des compétences dans Lanaudière.
- Participation à l'assemblée générale annuelle de COSE Lanaudière.
- Participation à une conférence de presse de COSE Lanaudière à l'occasion du lancement d'un « Guide d'implantation et de gestion des comités de concertation ».
- Participation à l'assemblée générale annuelle du Chantier de l'économie sociale qui se tenait à Joliette cette année.
- Participation à une conférence de presse de la Ressourcerie de Repentigny qui inaugurerait officiellement ses activités.
- Organisation de deux cliniques d'inspection des gaz d'échappement des véhicules automobile dans les municipalités de Repentigny et de Terrebonne en collaboration avec l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Environnement Canada.
- Appui au projet de sculpture environnementale « Ça tombe pile » réalisé par le sculpteur Normand Forget.

Source : Gilles Côté, directeur général